



VILLE DU BOUSCAT

EXTRAIT DU REGISTRE exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2014

Publication : 22/12/2014

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 Décembre 2014

DOSSIER N°6 :

AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS - EXERCICE 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 16 Décembre 2014

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Françoise COSSECO, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Philippe FARGEON, Pascal APERCE, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Philippe VALMIER (à M. QUANCARD), Didier BLADOU (à M.VINCENT), Géraldine AUDEBERT (à M. FARGEON), Bernadette HIRSCH-WEIL (à M. MARC), Nancy TRAORE (à MME FOSSE), Gloria QUETGLAS (à M. REYDIT)

Absent :

Secrétaire : MME SOARES

DOSSIER N°6 : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS - EXERCICE 2015

RAPPORTEUR : Joan TARIS

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, jusqu'à l'adoption du Budget, et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dans la mesure où les crédits ouverts au budget primitif en section d'investissement de l'exercice 2014 s'élevaient à 5 346 050 € en ce qui concerne les chapitres 20, 204, 21 et 23, le quart de ces crédits représente donc 1 336 512,50 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2015 en mars prochain, un crédit global de 813 500 € se rapportant aux dépenses d'investissement figurant à l'article 2 de la présente délibération. Cette somme n'inclut pas les reports de crédits d'investissement qui seront arrêtés au 31 décembre 2014.

Ainsi,

VU l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) autorisant la commune à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget, et ce, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

VU le budget primitif 2014 voté le 4 février 2014,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

30 voix POUR

5 ABSTENTIONS (M. CATARD, MME LAYAN, M. BROQUAIRE, M. BARRIER, M. ALVAREZ)

Article 1 : Autorise en section d'investissement l'ouverture des crédits dans les conditions suivantes,

Chapitre	Crédit ouvert l'exercice précédent	1/4 des crédits ouverts l'exercice précédent	Crédits anticipés sur le budget primitif 2015
20	177 390,00	44 347,50	40 000,00
204	45 000,00	11 250,00	0,00
21	3 585 660,00	896 415,00	773 500,00
23	1 538 000,00	384 500,00	0,00
Total	5 346 050,00	1 336 512,50	813 500,00

Article 2 : Précise que cette autorisation est ainsi répartie :

Chapitre	Article	Nature de la dépense	Montant TTC
20	2051	Acquisition de logiciel informatique	40 000,00
		Total 2051	40 000,00
	Total Chapitre 20		40 000,00
21	2121	Acquisition Arbres et Parcelle Fruitière	3 000,00
		Total 2121	3 000,00
		Enveloppe travaux jeux de cour	2 000,00
	2128	Travaux d'accessibilité	25 000,00
		Signalétique (bâtiments et parcs)	2 000,00
		Signalétique (renforcement mécanique)	2 000,00
		Pose de mobilier urbain	5 000,00
		Achat de mobilier urbain	10 000,00
		Reprise des espaces verts du Centre Max Monichon	10 000,00
		Total 2128	56 000,00
		2135	Toiture Chêneraie, remplacement tuiles sur toiture endommagée
	Piscine municipale - Degrés bleus récupération des calories des eaux usées		156 000,00
	Piscine - Chêneau (côté parking)		6 000,00
	Bâtiments sportifs - Travaux faits par entreprise suite vérification – mise en sécurité		5 000,00
	Bâtiments scolaire - Travaux faits par entreprise suite vérification – mise en sécurité		8 000,00
	Réhabilitation de la Maternelle LAFON FELINE		20 000,00
	Sèche mains Ecole Lafon Féline		3 000,00
	Raccordement électrique sèche mains Ecole Lafon Féline		1 000,00
	Rénovation des toitures (Salle du Carré)		45 000,00
	Rénovation de la toiture (Presbytère)		10 000,00
	Bâtiments communaux - Travaux de remise en conformité suite au passage du bureau de contrôle		10 000,00
	Bâtiments communaux - Fourniture pour remise en conformité suite au passage du bureau de contrôle.		2 000,00
	Espace coworking Travaux, façades (peintures)		120 000,00
	Rénovation de la zinguerie du logement de fonction Ecole Lafon Féline		6 000,00
	Total 2135		461 500,00
	2183		Acquisition de matériel informatique
		Total 2183	5 000,00
	2184	Espace Coworking centre administratif Mobilier	50 000,00
		Total 2184	50 000,00
	2188	Réhabilitation espace CCAS centre administratif	150 000,00
		Acquisition de matériel pour le périscolaire	4 000,00
		Stade des Ecus - Achat d'un défibrillateur	2 000,00

	Acquisition de Sèche mains automatiques (Jehan Buhan, stade Ecus, Jean Martial)	8 000,00
	Achat de fournitures diverses sécurité sport	2 000,00
	Achat de fournitures diverses sécurité éducation	2 000,00
	Equipement et remplacement d'électroménagers	5 000,00
	Achat matériel bibliothèque : livres, DVD, DVD-ROM, CD-ROM, CD...	10 000,00
	Achats de fontaines	6 000,00
	Achat d'une tondeuse pour le Parc de l'Ermitage	9 000,00
	Total 2188	198 000,00
	Total Chapitre 21	773 500,00
	Total Général	813 500,00

Article 3 : Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2015, chapitres 20 et 21.

Fait et délibéré le 16 Décembre 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET